



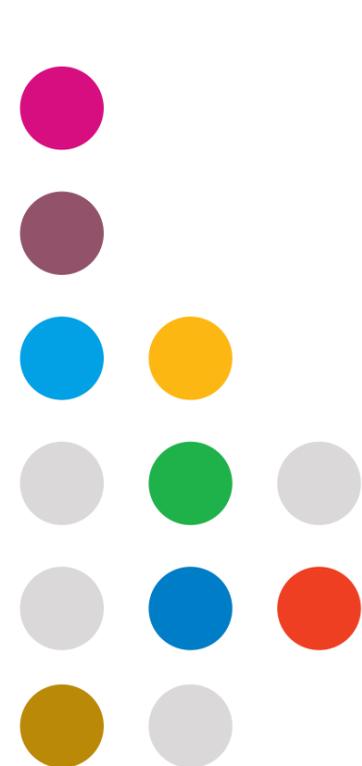
L'innovation sociale dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022

Synthèse des mémoires abordant l'innovation sociale déposés au ministère de l'Économie et de l'Innovation en mai 2021 dans le cadre de la consultation publique

Denis Bussières
Mars 2022

Table des matières

Mot d'introduction	5
RQIS en bref	6
Présentation de la synthèse	7
1. Corpus analysé	8
2. Méthodologie	8
3. L'innovation sociale au Québec	8
3.1. La définition de l'innovation sociale	9
3.2. Une culture	10
3.3. Un écosystème	10
4. Les enjeux	10
4.1. Les enjeux sociaux	10
4.2. Les enjeux propres à l'IS	11
5. Les recommandations	11
5.1. Les orientations générales de la prochaine SQRI	12
5.2. Le financement de l'IS	12
5.2.1. Les programmes de financement de l'IS	13
5.3. La mesure de l'IS	13
5.4. L'enseignement supérieur	13
5.4.1. Les cégeps	13
5.4.2. Les universités	14
5.5. Des structures de soutien pour l'IS	14
5.5.1. Comité de suivi de la SQRI	14
5.5.2. Des lieux pour l'IS	15
Conclusion	15
Annexe sur les définitions de l'innovation sociale utilisées dans les mémoires	17
Textes analysés	18



Mot d'introduction

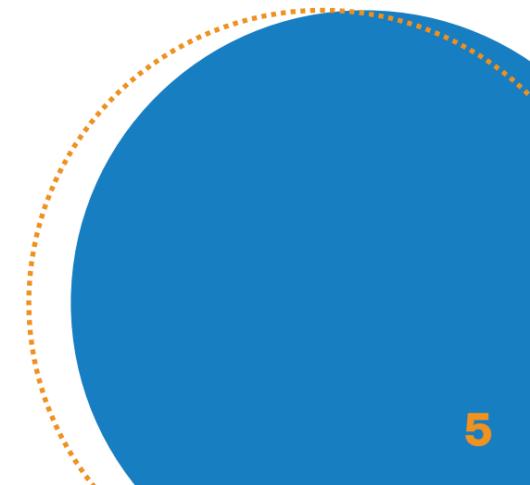
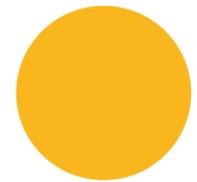
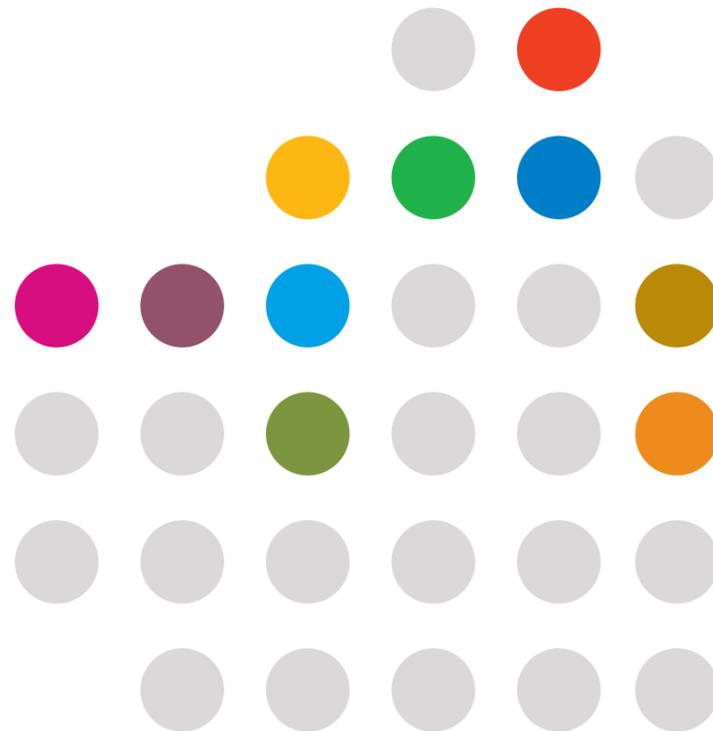
Il nous fait plaisir de vous présenter cette synthèse des mémoires en innovation sociale.

La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) est renouvelée au Québec à tous les 5 ans. Les consultations pour la SQRI 2022 ont commencé un an avant la fin de la précédente (2017-2022). Le Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) lançait en effet en mars 2021 la consultation, en collaboration avec le Conseil de l'innovation du Québec (CIQ). Cette consultation comprenait un appel à mémoires, des consultations régionales et thématiques, des rencontres avec différents organismes et finalement la tenue d'un Grand-Rendez-vous de l'innovation (GRVIQ) en novembre 2021.

La SQRI 2017-2022 avait fait une place somme toute limitée à l'innovation sociale. Plusieurs réseaux, organismes et établissements ont dès lors fait état de leur préoccupation que l'IS soit davantage reconnue et soutenue dans la SQRI 2022. Ceci explique sans doute que quelques 35 mémoires – soit 15 % du total des mémoires déposés en mai 2021 – ont abordé le thème de l'innovation sociale.

Le RQIS a confié à Denis Bussièrès – du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) – le mandat de faire la synthèse de ces mémoires. C'est cette synthèse que nous présentons ici. Au-delà des différences entre les mémoires, il fut frappant de constater – on le verra dans les pages qui suivent – les nombreux points de convergences entre les points de vue présentés et entre les recommandations. Ce travail de synthèse fut le point de départ d'une démarche plus large de concertation qui mena à l'organisation du forum sur l'innovation sociale dans le cadre du GRVIQ. Cette démarche est résumée ailleurs sur le site du RQIS.

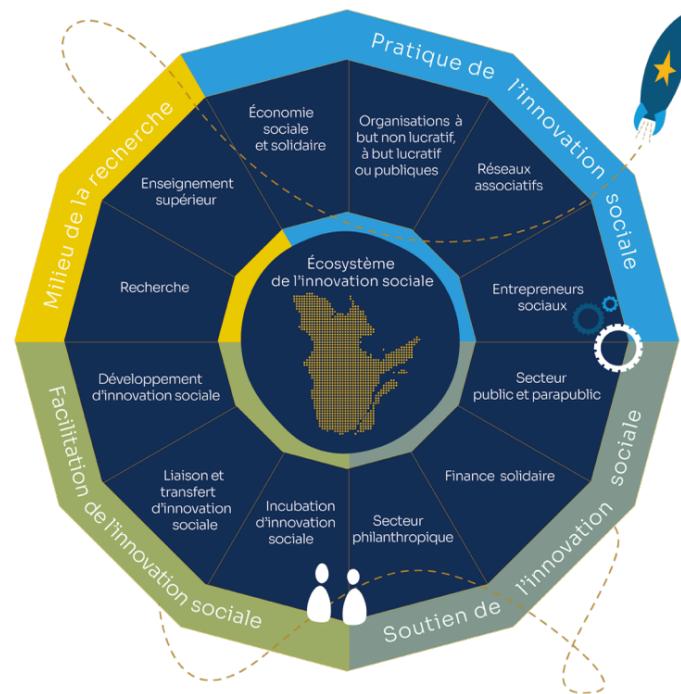
Dominique Michaud
Présidente du RQIS



RQIS en bref

Le Réseau québécois en innovation sociale est un espace de partage et de mobilisation des savoirs et des expériences qui contribue à faire de l'innovation sociale un levier indispensable au développement durable du Québec.

Les membres du RQIS font partie de l'écosystème de l'innovation sociale, ils proviennent de milieux institutionnels ou de la société civile et œuvrent dans les secteurs économique, social, éducatif ou culturel. Ils sont praticiens, chercheurs et agents de liaison en innovation sociale. La diversité du réseau fait sa force!



Les actions du RQIS s'inscrivent à l'intérieur de trois (3) rôles



Rôle de carrefour

Le RQIS remplit son rôle de carrefour et de maillage intersectoriel à travers ses actions.



Rôle de développeur d'expertises

Le RQIS développe des outils d'évaluation en innovation sociale, entre autres dans son rôle de développeur.



Rôle de partage d'expertises

Le RQIS cherche à travers ses activités et son réseau, à diffuser et à partager le plus d'expériences et de projets en innovation sociale.

Visiter le site Web du RQIS
<https://www.rqis.org>

Présentation de la synthèse

Cette synthèse porte sur trente-cinq mémoires présentés au MEI lors de l'appel de mémoires dans le cadre de la consultation publique pour la réalisation de la nouvelle SQRI 2022¹. Le MEI invitait les répondants à « définir les enjeux et les problématiques » qui se posent à la société québécoise sur le plan des innovations et « déterminer les meilleures pratiques, les solutions novatrices et les avenues les plus porteuses » pour le Québec. Cet appel a permis à différentes organisations de faire la promotion des innovations sociales (IS) comme une ressource essentielle face aux défis que devra affronter notre société dans les prochaines années.

Au-delà des différences qui touchent autant la définition des enjeux que des recommandations mises de l'avant dans les mémoires, des consensus se dégagent autour de quelques éléments :

- Un champ sémantique partagé autour d'une définition de l'IS;
- Une définition qui s'inscrit dans une culture de l'IS et un écosystème qui en soutient le développement;
- Les défis centraux de la crise sanitaire et écologique qui affectent la société québécoise, à l'image de toutes les autres sociétés;
- Des enjeux propres à l'IS qui touchent la reconnaissance, le financement et la mesure des impacts;
- Sur le plan des recommandations qui sont nombreuses et portent sur divers aspects de la prochaine SQRI, notons une adhésion commune autour d'une vision pour inscrire cette nouvelle SQRI dans une perspective d'une croissance socioéconomique inclusive et respectueuse de l'environnement. Elle doit être un élément dynamique dans la transition socioécologique qui prendra place au cours des années à venir. De plus, cette nouvelle SQRI doit reconnaître l'IS comme un moteur essentiel dans une politique de soutien à l'innovation au même titre que l'innovation technologique (IT), avec un soutien financier adéquat. Enfin, notons l'importance d'inscrire la SQRI tant dans sa conception que dans sa mise en place dans un processus de coconstruction des politiques publiques.

¹ « L'appel de mémoires vise prioritairement à déterminer les meilleures pratiques, les solutions novatrices et les avenues les plus porteuses. En filigrane se trouve l'impératif de maximiser à long terme, au-delà du contexte sanitaire actuel, la création de richesse à partir des activités de recherche et d'innovation afin de faire du Québec de demain une société plus prospère, bienveillante et durable. » Voir : <https://consultation.quebec.ca/processes/sqri2022/f/71/?locale=en>

1. Corpus analysé

Le corpus analysé regroupe des mémoires déposés par des membres du RQIS (16 mémoires) et par différentes organisations (19 mémoires) qui ont traité de l'innovation sociale dans leur texte. Ce découpage a un impact sur l'analyse, car comme nous le verrons dans la suite du texte, les membres du RQIS s'appuient sur une vision forte de l'IS, qui repose sur une définition partagée, une culture de l'IS et un écosystème québécois de l'IS. Cette conception systémique de l'IS est moins présente dans les mémoires des organisations non-membres du RQIS qui font appel à d'autres définitions de l'IS et se réfèrent rarement à un écosystème québécois de l'IS.

2. Méthodologie

L'analyse des mémoires a été réalisée avec le logiciel NVivo qui permet de dégager les thématiques principales qui ressortent de la lecture. Le logiciel a aussi la capacité d'effectuer des recherches au sein de l'ensemble des mémoires, par exemple tout ce que disent les mémoires sur l'écosystème. On peut également faire différentes relations entre les thématiques. Dans un premier temps, nous avons produit une analyse des mémoires présentés par des membres du RQIS et, dans un deuxième temps, une analyse sur ceux déposés par les non-membres du RQIS. Le présent document propose une synthèse² de ces deux analyses. Afin de ne pas alourdir la lecture, nous avons, sauf exception, évité de citer des extraits des mémoires³.

3. L'innovation sociale au Québec

Comme nous l'avons souligné, l'ensemble des mémoires produits par les membres du RQIS dans le cadre de la consultation sur la SQRI 2022 aborde l'IS sous les angles de sa définition, d'une culture de l'IS active au Québec et de la formation d'un écosystème pour soutenir le développement des IS. Ces trois éléments se conjuguent pour nous donner une image cohérente et dynamique de l'IS au Québec. Cette vision forte de l'IS est moins présente dans les autres mémoires. Certains font référence à des définitions différentes de l'IS, d'autres en proposent une nouvelle définition, mais dans la majorité des textes soumis par les organisations non-membres du RQIS, il se dégage de l'analyse une vision non définie du concept d'innovation souvent sans le qualificatif de « sociale ». Sans nécessairement recourir à une définition, la notion d'IS est tout de même employée, particulièrement dans le cadre de différentes recommandations provenant notamment du secteur de l'enseignement supérieur, recommandations qui soulignent l'importance de financer l'IS.

² Cette analyse a été présentée à quelques occasions lors de différents séminaires de travail au cours des derniers mois. L'auteur remercie les personnes qui ont formulé des commentaires à ces occasions et qui ont ainsi permis de bonifier l'analyse. Un merci particulier à Vincent van Schendel pour ses nombreuses suggestions.

³ On trouvera à la fin du document la liste des mémoires et l'hyperlien pour les consulter.

3.1. La définition de l'innovation sociale ⁴

Lorsque des organisations font appel à une définition de l'IS dans leur mémoire, c'est celle du RQIS qui prévaut :

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.

D'autres éléments mis de l'avant dans différents mémoires viennent bonifier cette définition. Retenons entre autres la dimension participative ou collaborative des IS entre différents acteurs de la société. Cette collaboration assure aux IS à la fois une adéquation avec les besoins ou aspirations des communautés et son appropriation par celles-ci.

L'aspect processuel de l'IS est une dimension fondamentale qui ressort des mémoires. Les processus et les dynamiques vécues par les parties prenantes au sein des IS sont aussi importants que les résultats recherchés. Les IS se réalisent dans des démarches expérimentales coconstruites avec la participation de différents acteurs. Notons de plus que ce sont les caractères démocratique et processuel des IS qui en garantissent les effets transformateurs et l'acceptabilité sociale. Enfin, lorsque la relation innovation technologique (IT) et IS est abordée, c'est la perspective de complémentarité ou d'interdépendance qui est soulignée. Il ne s'agit pas d'opposer IT et IS, mais au contraire de pointer les liens étroits qui peuvent les unir.

Sur le plan de la définition de l'innovation, il faut signaler les propositions du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) sur l'innovation durable et celle du Laboratoire en innovation ouverte (LLIO) sur l'innovation ouverte. Le concept d'innovation durable fait référence aux défis d'une transformation socioéconomique respectueuse des limites planétaires. Celui d'innovation ouverte renvoie au processus d'innovation qui doit faire appel à l'ensemble des acteurs tant au sein qu'à l'extérieur des organisations porteuses d'IS. Ces définitions rejoignent plusieurs éléments de celle mise de l'avant par le RQIS. Ces différentes définitions (RQIS, CIRODD et LLIO) partagent un même univers sémantique. Celle du LLIO intègre les aspects démocratique et processuel proposés par les membres du RQIS.

Notons que deux mémoires font référence à d'autres définitions de l'IS : celui de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) utilise la définition de l'IS énoncée par Camil Bouchard en 1999 dans le texte *Contribution à une politique de l'immatériel* ⁵. Le texte de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) fait référence à la définition du CRISES. Observons aussi que la TNCDC met l'accent sur les dimensions processuelle et collective des IS, ce qui rejoint les caractéristiques formulées par le RQIS.

Au sujet de la définition de l'IS, il se dégage d'une part un noyau dur d'adhérents qui partagent des définitions de l'IS formant un champ sémantique commun et, d'autre part, des organisations qui font appel au concept d'innovation sans le qualificatif de « sociale », ou qui ne s'appuient pas nécessairement sur une définition dans le cadre de leur mémoire.

⁴ Voir l'Annexe sur les définitions de l'IS utilisées dans les mémoires et les organisations qui les utilisent.

⁵ Conseil québécois de la recherche sociale (1999), Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à la politique de l'immatériel, Québec, Les publications du Québec, p. 7. Par Camil Bouchard, en collaboration avec le Groupe de travail sur l'innovation sociale (GTIS).

3.2. Une culture

Pour les membres du RQIS, les IS ne sont pas qu'un simple outil au service des acteurs, elles s'inscrivent dans une culture de l'innovation reposant sur des valeurs, des compétences et des pratiques qu'il faut soutenir et encourager. Cette culture est aussi porteuse d'une vision d'une croissance économique inclusive et respectueuse de l'environnement. On doit aussi noter que quelques mémoires constatent plutôt un manque de culture de l'innovation, et qu'à leurs yeux il est nécessaire de mettre en place des actions pour développer cette culture.

3.3. Un écosystème

Au-delà d'une définition partagée et d'une culture commune, ce qui caractérise l'IS pour la majorité des mémoires provenant des membres du RQIS, c'est la formation, au sein de la société québécoise, d'un écosystème voué au soutien et à la croissance des IS et appuyé par différentes politiques publiques. Cet écosystème est constitué d'un ensemble d'organisations qui coopèrent pour accompagner les IS, de l'idéation d'un projet à sa réalisation et jusqu'à sa diffusion vers d'autres publics preneurs au Québec ou ailleurs. Les porteurs d'IS peuvent faire appel à diverses composantes de cet écosystème pour concevoir leur IS et la concrétiser. Cet écosystème comporte un volet recherche et développement (RD) en lien avec les institutions d'enseignement supérieur (cégeps et universités). Toute stratégie pour assurer l'essor des IS suppose la reconnaissance de cet écosystème comme acteur clé de l'IS et le financement adéquat de ses différents éléments. À noter que cette référence à un écosystème est peu présente dans la deuxième série de mémoires que nous avons analysés.

4. Les enjeux

Qu'ils soient tenants d'une conception forte de l'IS autour du triptyque (définition, culture, écosystème) ou qu'ils fassent peu référence à cette représentation, les mémoires analysés se rejoignent pour énoncer un ensemble de défis qui confrontent la société québécoise. Ces enjeux sociaux sont influencés par des dimensions mondiales ou propres à la société québécoise alors que d'autres concernent l'écosystème de l'IS au Québec.

4.1. Les enjeux sociaux

Pour la très grande majorité des mémoires, la **crise sanitaire** et la **crise climatique** occupent une place centrale dans les défis auxquels la société québécoise doit faire face. Ces deux menaces touchent l'ensemble de l'humanité et la nouvelle SQRI doit donc soutenir tous les efforts pour assurer la sécurité sanitaire des Québécoises et Québécois. Elle doit également appuyer les interventions qui visent à répondre aux défis posés par les changements climatiques. Plusieurs mémoires mentionnent par ailleurs un troisième enjeu, lui aussi planétaire, soit celui de **la hausse des inégalités**.

Pour ce qui est des enjeux propres au Québec, on note **le vieillissement de la population** qui fera appel à de nouveaux modes d'intervention auprès de cette population et qui aura des impacts, entre autres, sur **la disponibilité de la main-d'œuvre**, situation qui affecte déjà plusieurs secteurs de l'économie. L'objectif d'**une société inclusive** qui offre des chances d'épanouissement à l'ensemble de la population est un enjeu présent dans plusieurs mémoires. Une série d'autres enjeux sont évoqués comme l'autonomie alimentaire, l'accès au logement, la réussite éducative, les services à l'enfance, l'aménagement et le développement des territoires.

On souligne aussi que de nombreux défis tant sur le plan global que national touchent particulièrement les femmes, qu'on pense à l'intégration des femmes immigrantes au marché du travail ou encore au vieillissement de la population. Enfin, on mentionne que ces différents enjeux peuvent avoir un effet délétère en aggravant les tensions sociales déjà présentes au sein de la société.

Pour affronter ces défis, la majorité des mémoires souligne que les IT ne sont qu'une partie de la solution et que l'apport des IS, qui reposent sur une participation citoyenne, seront des composantes essentielles dans la recherche de nouveaux arrangements sociaux.

4.2. Les enjeux propres à l'IS

Tout en considérant ces enjeux sociaux, la nouvelle SQRI doit aussi répondre à des enjeux qui touchent l'écosystème de l'IS :

- **La reconnaissance de l'IS** au sein de la nouvelle SQRI. Nous l'avons souligné, plusieurs mémoires font ressortir la complémentarité entre les IT et les IS, or cette complémentarité est peu admise par les pouvoirs publics qui accordent une importance prépondérante aux IT.
- **Le financement de l'IS** se détache comme un autre enjeu central. D'une part, les porteurs de projet ont de la difficulté à identifier parmi les différents programmes de financement offerts celui ou ceux qui correspondent le mieux à leur situation. D'autre part, ces mêmes programmes ne tiennent pas toujours compte des multiples étapes qui caractérisent la mise en place d'une IS et sa pérennisation.
- Un meilleur **financement de la recherche universitaire**, mais aussi de celle réalisée dans **les cégeps**.
- **La pérennisation** des entreprises couplée aux besoins de mieux soutenir l'entrepreneuriat en particulier chez les jeunes, les femmes et les personnes immigrantes.
- **Le rapprochement** entre la recherche et développement (RD) en entreprise et le secteur de l'enseignement supérieur.
- **La mesure des impacts** générés par les IS tant sur le plan économique que social. Cette mesure des impacts sociaux des IS est particulièrement complexe puisque celles-ci se déploient souvent à long terme. De plus, les retombées ne se traduisent pas seulement au terme de la réalisation de l'innovation, mais au sein même du processus d'élaboration des IS.

Cette présentation de l'IS à travers sa définition, sa culture et son écosystème, couplée aux nombreux défis qui confrontent la société québécoise, tout comme l'écosystème de l'IS, composent la trame de fond sur laquelle reposent les multiples recommandations présentes dans les différents mémoires.

5. Les recommandations

Les recommandations ou propositions faites au gouvernement pour l'élaboration de la nouvelle SQRI forment la partie centrale des différents mémoires. Elles touchent un ensemble de thèmes qui vont des orientations générales, au financement et aux structures de l'IS. Compte tenu de la participation importante d'organisations du secteur de l'enseignement supérieur, plusieurs recommandations cherchent à renforcer l'apport de ce secteur à l'écosystème de l'IS au Québec.

5.1. Les orientations générales de la prochaine SQRI

En lien avec les défis signalés dans les mémoires, la lutte à la pandémie et celle liée à la sécurité sanitaire sont des objectifs qui doivent orienter la prochaine SQRI. Cet objectif de sécurité sanitaire repose sur un soutien tant à la recherche fondamentale dans nos institutions d'enseignement supérieur qu'à la RD dans nos entreprises. La prochaine stratégie doit aussi s'inscrire dans une vision d'une croissance socioéconomique inclusive et respectueuse de l'environnement. Elle se doit d'être un élément dynamique dans la transition socioécologique qui prendra place au cours des années à venir. La question du vieillissement, les besoins sociosanitaires en lien avec ce changement sociétal et son impact sur la main-d'œuvre doivent également être présents dans la prochaine SQRI.

Pour les membres du RQIS, il est essentiel que l'IS soit reconnue comme un élément important de la prochaine SQRI. Cette dimension de reconnaissance de l'IS comme contribution majeure au développement socioéconomique du Québec doit se répercuter dans les programmes de soutien financier, comme nous le verrons plus loin. Cette reconnaissance doit, entre autres, se concrétiser en assurant une présence statutaire des acteurs de l'IS au sein du Conseil de l'innovation par le biais du RQIS et dans des relations constantes avec l'Innovateur en chef du Québec.

Enfin, tant pour sa conception que pour sa réalisation, la nouvelle stratégie doit se concevoir dans un processus de coconstruction des politiques publiques qui fait appel à la participation citoyenne et à celle des différentes organisations qui composent l'écosystème de l'IS au Québec.

D'autres thèmes généraux se dégagent aussi des mémoires :

- le renforcement des liens entre le secteur de l'enseignement supérieur, les industries, particulièrement les PME, de même qu'avec les ministères de l'État québécois;
- l'importance de soutenir une culture de l'innovation au sein de la société québécoise;
- l'exigence d'appuyer les innovations dans toutes les étapes de leur réalisation, soit de la conception à la mise en œuvre et à la diffusion.

Enfin, soulignons aussi que quelques mémoires mentionnent l'intérêt de favoriser les IS dans un esprit de collaboration, notamment entre le milieu de l'enseignement supérieur et les OBNL.

5.2. Le financement de l'IS

La question du financement de l'IS occupe une place centrale dans les recommandations. Celles-ci abordent plusieurs aspects qui touchent des éléments plus généraux, mais aussi des secteurs particuliers de l'IS. Elles ont toutes un objectif commun, soit celui de soutenir et d'assurer le développement tant d'une culture de l'innovation que des différentes composantes de l'écosystème qui appuient le développement de l'IS. Celles-ci peuvent se regrouper autour de cinq missions (formation, recherche, accompagnement, financement, réseautage), composantes qui doivent bénéficier d'un financement approprié à leur mandat.

Notons aussi que certains mémoires invitent le gouvernement du Québec à atteindre l'objectif de consacrer 3 % du PIB en recherche et développement, objectif préconisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

5.2.1. Les programmes de financement de l'IS

Le financement doit tenir compte des différentes étapes qui jalonnent la mise en place et la pérennisation des IS. Les programmes doivent faire preuve de souplesse en lien avec la nature expérimentale propre aux IS. Cette souplesse doit porter attention aux réalités territoriales (urbaine, semi-urbaine, rurale) qui caractérisent le Québec.

Sur un plan plus spécifique, plusieurs mesures sont proposées :

- Adaptation des mesures offertes aux PME à tout le secteur des OBNL et des entreprises collectives;
- Soutien à la recherche et au développement dans les OBNL et les entreprises collectives;
- Soutien à l'innovation au sein du secteur public;
- Financement de projet d'envergure en IS;
- Renforcement du programme Startup Québec;
- Mise en place d'un programme Regroupement sectoriel de recherche industrielle (RSRI) pour les entreprises collectives.

5.3. La mesure de l'IS

Dans leurs recommandations, plusieurs organisations soulignent l'importance de poursuivre les travaux entrepris sur la problématique de la mesure de l'IS. Ces recommandations touchent tant la question des indicateurs sociaux que celle de la mise en place d'un tableau de bord de l'IS permettant de repérer les retombées sociales et économiques de celle-ci. Ces actions favoriseraient le développement d'une culture de l'évaluation au sein de l'écosystème de l'IS. On suggère de financer des projets pilotes pour définir des critères d'évaluation et ainsi mieux caractériser les impacts sociaux.

Pour les tenants de l'innovation durable, on propose la définition de cibles précises sur la décarbonisation et l'octroi de financement en fonction d'objectifs qui tiennent compte de préoccupations sociales et environnementales.

Ce chantier sur la mesure de l'IS doit être conduit dans une dynamique de collaboration entre le gouvernement et les composantes de l'écosystème québécois de l'IS.

5.4. L'enseignement supérieur

Quinze des 34 mémoires analysés proviennent du secteur de l'enseignement supérieur (cégeps et universités). Les recommandations touchant ce secteur occupent donc une place importante dans l'ensemble des diverses recommandations.

5.4.1. Les cégeps

Les propositions mises de l'avant par les mémoires provenant des cégeps visent dans un premier volet la reconnaissance de la dimension recherche présente au sein des collèges pour ainsi en faire de véritables lieux de recherche. Cet objectif suppose un apport financier important par des subventions, des dégrèvements pour les enseignants, le développement d'infrastructures et l'augmentation des bourses offertes aux étudiants et étudiantes de niveau collégial. Cette reconnaissance viendrait renforcer la contribution primordiale que jouent les cégeps dans les innovations techniques et sociales tant sur le plan local que régional.

Dans un deuxième volet, plusieurs propositions appellent à un essor des centres collégiaux de transfert de technologies et pratiques sociales (CCTT) pour leur permettre de raffermir leur appui à l'innovation au sein des entreprises et des organisations de leur communauté. Cette croissance doit reposer sur un soutien financier accru du gouvernement du Québec.

5.4.2. Les universités

On peut regrouper les recommandations portées par le milieu universitaire autour de deux thématiques centrales. La première concerne la question du renforcement des liens et des collaborations entre les universités, les entreprises, les milieux associatifs et de l'économie sociale, les organismes publics et les instances gouvernementales. C'est un leitmotiv qui revient dans plusieurs mémoires. Pour atteindre cet objectif, une stratégie à plusieurs volets est proposée :

- Création d'infrastructures de recherche collaborative qui permettent une large participation citoyenne;
- Bourses pour les étudiants et étudiantes stagiaires;
- Appui à l'entrepreneuriat étudiant;
- Reconnaissance et appui aux acteurs terrain pour leur participation dans les recherches partenariales;
- Reconnaissance du statut de chercheur et chercheuse en résidence ou chercheur et chercheuse en milieu de pratique;
- Accroissement des activités de transfert et de diffusion via les organismes de liaison et transfert en innovation sociale (OLTIS) et une meilleure formation des chercheurs et chercheuses pour faire percoler la recherche académique vers la société civile et les gouvernements;
- Développement de dispositifs de Service aux collectivités dans les universités;
- Développement de structures et d'activités de réseautage et de maillage entre les universités et les entreprises.

La deuxième thématique touche toute la question du financement de la recherche universitaire. Ici aussi plusieurs actions sont proposées :

- Majoration du budget des différents fonds du Fonds de recherche du Québec (FRQ), pour permettre de financer plus de projets dans ses différents concours;
- Bonification des bourses offertes aux étudiants et étudiantes de 2^e et 3^e cycle afin qu'elles soient concurrentielles avec les salaires offerts sur le marché du travail;
- Augmentation des appuis financiers aux infrastructures incluant tout le défi de la gestion des données.

Ce soutien accru à la recherche universitaire doit se réaliser en mettant l'accent sur la recherche collaborative et partenariale entre le milieu universitaire, le milieu communautaire et celui de l'économie sociale, les entreprises et les instances gouvernementales. Enfin, notons une proposition pour la création d'un chantier de réflexion sur le rôle des professionnels et professionnelles de recherche dans les structures de recherche, de transfert et de diffusion des connaissances et sur leurs conditions de travail.

5.5. Des structures de soutien pour l'IS

Afin de renforcer l'écosystème québécois de l'IS, deux éléments importants se dégagent des recommandations.

5.5.1. Comité de suivi de la SQRI

Plusieurs organisations proposent la création d'un comité de suivi de la SQRI. Formé de représentants et représentantes de l'écosystème de l'IS, ce comité aurait trois mandats :

- Assurer un suivi de la mise en place de la prochaine SQRI;
- Garantir une accessibilité des porteurs d'IS aux politiques publiques;
- Permettre une amélioration en continu des politiques de soutien aux IS.

5.5.2. Des lieux pour l'IS

Que ce soit sous le vocable de laboratoire, de station pivot, de centre d'innovation, de living lab ou encore de plateforme régionale d'innovation, plusieurs mémoires soulignent que la prochaine SQRI doit prioriser le soutien à ces lieux de rencontre, de partage, d'hybridation, de réseautage entre les différents acteurs de l'innovation. Ces lieux doivent aussi être munis d'un personnel adéquat qui assure la collaboration et la fluidité entre les partenaires.

Plusieurs mémoires invitent le gouvernement à renforcer la stratégie de création de zones d'innovation et en doter chaque région. Ces zones doivent être nanties de ressources matérielles et humaines pour accélérer le développement des innovations. Il faut consolider au sein de ces structures la collaboration entre le secteur de l'enseignement supérieur, celui du communautaire et de l'entrepreneuriat collectif, les institutions et les industries.

De plus, on suggère la création de communautés d'innovation au sein des futures zones d'innovation. Ces lieux de rencontre pourraient associer les acteurs de l'IS d'un territoire ou encore de plusieurs territoires. Laboratoires de l'IS, ces communautés d'innovation deviendraient un outil pour le développement des territoires dans une vision de transition sociale et écologique.

Conclusion

En conclusion à cette synthèse de 35 mémoires présentés au MEI dans le cadre de la préparation de la prochaine SQRI, nous proposons de souligner trois éléments qui font consensus :

- Un consensus autour d'une compréhension et d'une définition de l'IS; que ce soit celle mise de l'avant par le RQIS et qui rallie plusieurs organisations ou encore de nouvelles formulations comme innovation durable et innovation ouverte, toutes ces définitions occupent un même champ sémantique caractérisé par un processus ouvert, démocratique et partenarial, regroupant différents acteurs et visant des transformations sociales.
- Un consensus sur les défis que devra surmonter la société québécoise dans les prochaines années. La situation pandémique, présente au moment de la rédaction des mémoires, a fait ressortir le besoin de mieux se préparer tant sur le plan de la recherche fondamentale que sur celui de l'organisation sanitaire. Mais cette situation pandémique doit être mise en perspective avec la crise climatique. Un défi central et qui appelle à une transformation radicale de nos modes de produire, de consommer, de gouverner, d'habiter le territoire et de vivre ensemble.
- Un consensus sur la place que doit occuper l'IS dans la prochaine mouture de la SQRI. L'IS doit être reconnue comme pépinière de solutions pour répondre aux enjeux de la société québécoise, particulièrement ceux posés par la crise climatique. Cette reconnaissance passe par un financement conséquent qui permet aux diverses composantes de l'écosystème québécois de l'IS de jouer pleinement leur rôle. Enfin, une reconnaissance qui fera une place aux acteurs de l'IS dans la co-construction et le suivi des politiques publiques appuyant l'essor de l'IS au Québec. On pense ici notamment à l'élaboration et au déploiement de la nouvelle SQRI et aux futures zones d'innovation.

Six mois après avoir déposé ces mémoires, les organismes signataires ont pour la plupart participé au Forum sur l'innovation sociale organisé dans le cadre du Grand Rendez-vous de l'innovation (novembre 2021). Les discussions menées lors de la préparation de ce forum et pendant celui-ci ont concrétisé les convergences qui apparaissaient dans les mémoires en les précisant. La forte mobilisation alors enclenchée se traduira en pistes de travail pour les prochaines années⁶.

⁶ <http://www.rqis.org/innovation-sociale/linnovation-sociale-dans-la-sqri/>

Annexe sur les définitions de l'innovation sociale utilisées dans les mémoires

Définition de l'innovation sociale du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), 2011

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.

- Amalgame de définitions de Camil Bouchard, du RQIS, du CRISES, du Stanford Center for Social Innovation et de Young Foundation.

Utilisée par :

RQIS, p. 4.

Chantier de l'économie sociale, p. 6.

Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), p. 6.

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), p. 6.

Institut du nouveau monde (INM), p. 5.

Mémoire collaboratif, Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), p. 4.

Réseau de l'Université du Québec, p. 9.

Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), p. 5.

Définition de Camil Bouchard

Toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou pour solutionner un problème social ou socio-économique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés.

- Québec, Conseil québécois de la recherche sociale (1999), Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à la politique de l'immatériel, Québec, Les publications du Québec, p. 7. Par Camil Bouchard, en collaboration avec le Groupe de travail sur l'innovation sociale (GTIS).

Utilisée par : ACFAS, p. 7

Définition du CRISES

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

- Bouchard, M.J. 2015. « Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation », Sociologies pratiques, 31(2), 9-14.

Utilisée par : TNCDC, p. 6.

Définition de l'innovation durable

Nouveau service, produit, processus ou pratique issu de la collaboration entre différent.e.s act.rice.eur.s, qui contribue à opérer une transformation socio-écologique, interdisciplinaire, structurelle et systémique visant à rendre la société compatible avec les limites planétaires et à assurer le bien-être humain et la résilience sociétale.

Utilisée par : CIRODD, p. 5.

Définitions de l'innovation ouverte

Dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2017-2022, la définition de l'innovation ouverte est : *Action d'impliquer et d'intégrer de nouveaux partenaires internes et externes à l'entreprise dans le développement de ses innovations. Concrètement, ce mode d'innovation se traduit par le partage du savoir et la collaboration au sein même de l'entreprise et à l'externe, avec les acteurs de l'écosystème de l'entreprise, soit les clients, les entreprises en démarrage, les fournisseurs, les laboratoires de recherche, voire les concurrents.* MÉSI (2017)2.

- MÉSI (2017) Stratégie québécoise de recherche et d'innovation 2017-2022 : Oser innover. Gouvernement du Québec. 126 p.

Utilisée par : LLio, p. 3.

Nous définissons l'innovation ouverte comme *un paradigme d'innovation dans lequel les entreprises peuvent et doivent utiliser tant les idées développées à l'interne que celles provenant d'autres entreprises, tout en considérant les nouvelles manières de commercialiser et de faire avancer leurs propres technologies. L'innovation ouverte intègre ces nouvelles idées et ces nouvelles manières de faire dans un nouveau modèle d'affaires (re)structuré et jugé plus adéquat.*

Cette définition est une traduction libre de celle d'Henry Chesbroug, dans son livre *Open Innovation: The New Imperative*, paru en 2003, qui introduit ce terme. Extraits tirés de : Action Canada. <http://www.actioncanada.ca/wp-content/uploads/2016/02/Task-Force-2-Open-Innovation-FR.pdf>, consulté le 11 mai 2021.

Utilisée par : INM, p. 7.

Textes analysés

Axelys. (2021, mai). Collectif d'idées contribuant à l'élaboration de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI,2022).

ACFAS. (2021, mai). La recherche au Québec : tremplin vers une relance économique forte et durable.

Bengio, Y. (2021, mai). Changer les règles du jeu pour favoriser l'innovation socialement bénéfique.

Bureau de coopération interuniversitaire. (2021, mai). Pour une société québécoise plus innovante. Centre d'entrepreneuriat de l'Université de Montréal. (2021, mai). Mémoire du Centre d'entrepreneuriat de l'Université de Montréal.

Centre de recherche sur les innovations sociales. (2021, mai). Une conception forte de l'innovation sociale pour le Québec.

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec. (2021, mai). Mémoire du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).

Chantier de l'économie sociale. (2021). L'innovation sociale au cœur du développement des territoires.

CIRODD. (2021, mai). Assurer la prospérité du Québec par l'innovation durable.

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. (2021, mai). Consultation publique Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

Esplanade.

Fédération des cégeps. (2021, mai). Mémoire de la Fédération des cégeps présenté au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Gagnon, C. (2021, mai). Consultation sur la SQRI 2022.

Gonçavez, J., Dancause, L. et Lord, C. (2021, mai). Dix-sept solutions pour optimiser le fonctionnement de la recherche universitaire et faciliter le recours à l'utilisation des données de recherche dans la société.

Gulian, T., Blackburn, M.-È. et Fichten, C. (2021, mai). Pour une meilleure contribution de la recherche collégiale aux défis économiques et sociaux de demain. Disponible au :

Humanov-is. (2021, mai). Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation 2022.

Innovitech. (2021, mai). Mémoire présenté dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022 (ci-après SQRI).

Institut du nouveau monde. (2021, mai). La participation citoyenne : pour une stratégie de recherche et d'innovation pertinente et inclusive.

La Table nationale des Corporations de développement communautaire. (2021, mai). L'innovation sociale au Québec, un vecteur du développement des communautés.

Le Réseau de l'Université du Québec. (2021, mai). Mailler les milieux de recherche et de pratique pour activer le plein potentiel d'innovation partout au Québec.

Le Réseau des centres collégiaux de transfert, SYNCHRONEX. (2021, mai). Développer la capacité d'innovation du Québec pour répondre avec agilité aux grands défis sociétaux.

Laboratoire en innovation ouverte (LLio), Centre collégial de transfert du Cégep de Rivière-du-Loup. (2021, mai). L'innovation doit être ouverte, collaborative, durable et évaluée, Pour l'adoption de meilleures solutions collectives, durables et globales.

Maison de l'innovation sociale. (2021, mai). Enraciner l'innovation sociale comme champ de pratique pour un Québec plus résilient.

MITACS. (2021, mai). Mémoire pour la consultation sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2022-2027.

Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) (CTREQ, Humanov-is, TIESS). (2021, mai). Mémoire collaboratif.

Poirier, L. (2021, mai). Mémoire déposé par les membres du projet En avant math! dans le cadre de la SQRI.

Regroupement de maîtrise, de diplôme et doctorant de l'Université de Sherbrooke (REMDUS). (2020, mai). Mémoire déposé au ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre des consultations de la SQRI 2022.

Relais-femmes. (2021, mai). Relever le pari de l'égalité.

Réseau québécois en innovation sociale. (2021, mai). L'innovation sociale, accélérateur de changements dans un contexte de transition sociétale et écologique.

Société inclusive. (2021, mai). Le modèle « Société inclusive » : un modèle novateur pour la recherche et l'innovation.

Territoires innovants en économie sociale et solidaire. (2021, mai). Soutenir l'innovation sociale pour répondre aux enjeux de société : l'apport de la prochaine Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

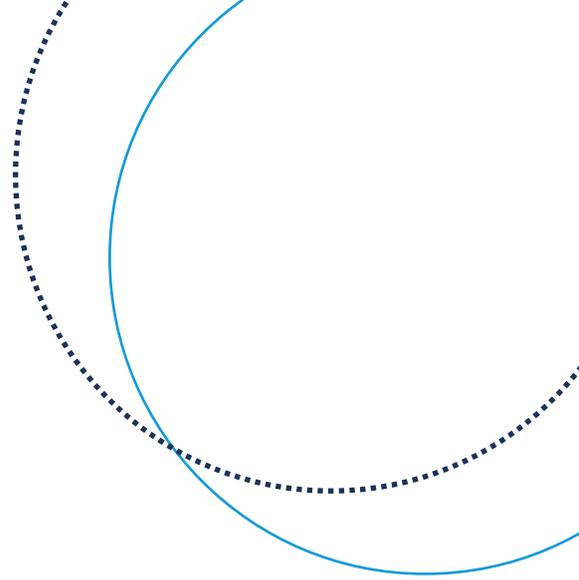
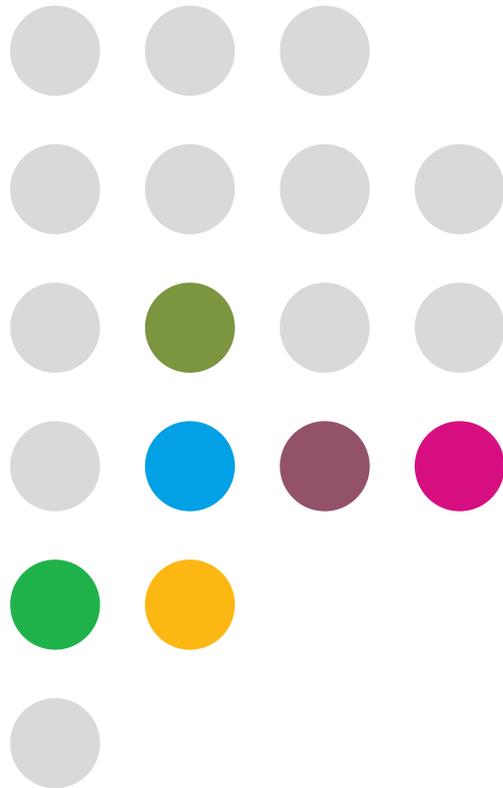
Union étudiante du Québec. (2021, mai). Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022.

UQAM. (2021, mai). Mémoire de l'UQAM en vue de l'élaboration d'une nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

UQAR. (2021, mai). Mémoire présenté dans le cadre de la consultation préalable à l'élaboration de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2022.

Chantier ZÉN. (2020, novembre). Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité.





Contact

1290 Rue Saint-Denis, 10^{ème} étage
Montréal, Québec, H2X 3J6

www.rqis.org

